

LE QUOTIDIEN

JOURNAL DU SOIR

MERCIER & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

MERCREDI, 6 OCTOBRE 1880

16, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
6 octobre 1880.

LA

Route de l'Abîme

PAR RAOUL DE NAVERY.

Suite.

La Faraude, dont les derniers bons instincts s'étaient réveillés lors de la visite du banquier Belleforge, oublia bientôt une émotion passagère, le vice la reprit avec une violence d'autant plus grande qu'elle cessa d'en rougir.

Grâce à la situation occupée par le Gréveur à la mairie du Panthéon, la Faraude eut à discrétion des vivres, et la caisse municipale s'ouvrit sur les sommations de son mari.

Dès lors elle abandonna le taudis de la rue Saint-Etienne du Mont pour s'installer dans l'appartement d'un riche propriétaire que la terreur avait chassé de Paris. Une réquisition suffit pour permettre à la femme du Gréveur d'habiter des salons tendus de soie, et de coucher dans un lit doublé de guipure.

Elle vida les armoires après en avoir fait sauter les serrures, et des toilettes sorties de chez Worth et Laferrière se drapèrent sur les maigres épaules de la Faraude.

Elle pensait exciter l'admiration et l'envie de la pauvre Thérèse, en se présentant chez elle vêtue de la sorte, mais l'humble ouvrière mécanicienne retira sa main de celle de son ancienne voisine, et rougit de honte en la reconnaissant.

Elle se consola de cet échec, près de quelques compagnes des nouveaux chefs d'emploi du drame lugubre qui se jouait alors. Et plus que jamais elle mérita le surnom qu'on lui donnait dans ses jeunes années.

Les enfants, qui ne comprenaient rien à cette fortune subite, mangeaient à leur faim et retrouvaient les couleurs de la santé. Et rien n'était plus navrant que de voir ces petits malheureux inconscients du mal commis autour d'eux, profiter du produit du vol et préférer des cris qui déshonoraient leurs lèvres d'enfant.

La Faraude ne manquait jamais de les amener dans les clubs où leur père devait prendre la parole, et dans une loge des Folies Bergères, on pouvait la voir au premier rang vêtue d'une robe de soie bleue sur laquelle tranchait une ample ceinture de soie rouge, et coiffée d'une toque ornée d'une large cocarde tricolore.

Nous l'avons dit la salle était pleine, le public frémissant.

On avait déjà multiplié tant d'infamies, pillé tant de monastères, dépouillé tant d'églises, violé tant de sépultures, soulevé tant de pavés, écrit avec du sang des pages si terribles qu'il devenait difficile de l'intéresser.

Quel tour de force allait exécuter le drapeur au milieu de sa troupe de têtes fauves ?

On avait usé bien des horreurs, que restait-il à faire encore ?

Le public attendait impatient, et criait : "la toile !" pour un reste d'habitude.

Enfin la séance fut déclarée ouverte par le président, et un citoyen prit la parole. Il commença par proclamer que la morale naturelle devait désormais tenir lieu de tout autre morale, et se perdit dans une phraséologie du hasard qui fut bientôt outrageusement sifflée : la morale, même la morale indépendante, il était vraiment bien question de cela ! Il fallait autre chose pour galvaniser les masses. L'orateur disparut sous une buée générale.

Celui qui lui succéda voulu proposer des moyens de défense contre les Versillais.

— Nous avons la commission des barricades ! lui cria la foule.
Et brusquement ceux qui savaient que le campagnon de la Faraude devait prendre la parole se mirent à répéter sur ce rythme connu que le plus souvent l'on accentue en frappant le sol du pied :

— Le Gréveur ! le Gréveur !
Celui-ci se tenait dans la coulisse comme un acteur prêt à entrer en scène. Il voulait ménager son effet et recueillir, lors de son apparition, les bravos qui le saluaient et le grisaient plus que l'absinthe.

Quand il comprit que la foule s'impacientait, il passa la main dans ses cheveux, déboutonna le haut de son uniforme, et parut sur le bord extrême du théâtre. Il ne salua point la foule, il la regarda. Il ne demanda pas ce qu'il fallait servir à la troupe affamée, et ses yeux clairs parurent l'interroger.

— Je ne sais pas parler, leur dit-il, je ne sais que marcher le premier quand il s'agit de défendre un point menacé ; je ne sais ni préparer des discours ni arranger des phrases. Je vous jette mes idées, et c'est à vous qu'il appartient de les débrouiller ; je ne suis point avocat, je lis mal, et si je comprends bien les aspirations et les volontés du peuple, c'est que j'ai souffert, avec lui...

— Bravo le Gréveur ! bravo ! crièrent cent voix.

Ces applaudissements firent passer un éclair de joie dans le regard du mari de la Faraude, et il reprit :

— Vous êtes des républicains, des purs, des amis du progrès ! Vous ne voulez plus que les bras de l'ouvrier se lassent sur un travail ingrat, vous avez des passions pour vos enfants et vous les adoptez quand il meurt à la tâche ; vous rêvez de grandes choses, des fondations humanitaires, vous voulez l'abaissement du riche et le bonheur du prolétaire, n'est-ce pas ?

— Oui, oui ! répéta un cœur formidable.

— Seulement les moyens d'opération vous manquent. La guerre absorbe des sommes considérables, vous nourrissez les affamés, et bientôt les fonds vont vous manquer. Ce qu'il faut aujourd'hui, ce n'est pas du courage, tout le monde est citoyen et soldat, ce n'est pas de l'enthousiasme, vous êtes prêts à mourir pour la sainte cause que nous défendons... Ce qu'il vous faut c'est de l'argent.

Le Gréveur s'arrêta un moment pour jouir de l'effet produit par ses paroles. Il avait atteint son but, l'attention de tous se trouvait captivée. Aussi ajouta-t-il avec un accent de triomphe :

— Je viens vous fournir le moyen de vous en procurer. Vous avez dans Paris d'immenses richesses inutiles, millions, un milliard peut-être dont vous n'avez jamais songé à faire usage. Vous décelez l'abolition du culte, vous ouvrez les portes des couvents, vous prenez les églises pour les convertir en monuments nationaux, et vous oubliez qu'à quelques pas de vous les tyrans superstitieux, avides de racheter leurs crimes, ont successivement porté les bijoux de leur couronne, et les reines les perles de leurs colliers. Vous oubliez que pendant douze siècles la superstition a multiplié des offrandes qui demain si vous le voulez, passeront dans les mains de vos chefs pour être réparties en secours distribués aux femmes, aux enfants, aux vieillards. Nous aurons, si vous le voulez, de l'argent pour acheter de la poudre, de l'argent pour payer des canons, et cet argent ne coûtera rien à personne, car celui à

qui nous prendrons ces inutiles richesses n'a pas même de voix pour réclamer.

De l'or, des pierreries, vous trouverez de tout à foison. Fondez les ostensoirs, les calices, les reliquaires, arrachez les diamants des couronnes, vendez à des Juifs ou à des cours étrangères les merveilles que vous allez saisir, et vous aurez détruit un abus et mérité les remerciements de la patrie. Le trésor de Notre-Dame ! Vous n'y avez donc jamais pensé ! Vous ne savez donc pas quelles richesses s'y entassent ! L'éblouissement vous prendra quand vous contemplez les vases d'or et d'argent, les bassins, les calices que vous y trouverez. Au creuset le métal et changez-le en pain pour les pauvres, en couvertures pour les soldats !

Le Gréveur s'arrêta afin de juger de l'effet qu'il venait de produire.

Cet effet fut immense.

Ce mot "le trésor de Notre-Dame," parut ouvrir devant les auditeurs rassemblés dans la salle des Folies Bergères, les mystérieuses cavernes des contes de fées. On vit flamboyer les escarboucles. On compta par la pensée les pièces d'orfèvrerie offertes à la basilique par la piété des rois, et l'imagination grandissant encore la réalité, la foule, sur la parole du Gréveur crut à l'existence de millions enfouis dans les armoires renfermant le trésor de Notre-Dame.

Ce fut alors un mouvement, une agitation impossible à décrire. On parlait, on criait, quelques braillards voulaient porter le Gréveur en triomphe.

— C'est cela ! hurlait une masse compacte, le Gréveur a raison, au creuset les vases d'or !

— Rendons à César ce qui est à César, et au Christ sa botte de paille ! ajouta un lecteur du *Mot d'Ordre*.

Quand le silence ce fut un peu rétabli, le Gréveur reprit la parole, et développa son projet. Il fut convenu que le lendemain un groupe de purs républicains, à la tête desquels venait naturellement le Gréveur, se rendrait près des membres du gouvernement pour leur demander que l'on saisisse le trésor de Notre-Dame.

On se sépara en tumulte sans vouloir entendre les orateurs inscrits. La bête populaire était satisfaite, on venait de lui jeter en pâture plus qu'elle n'espérait recevoir.

Quand le Gréveur rejoignit la Faraude, celle-ci lui dit à l'oreille :

— Hein ! mon homme ! tu ne manquera pas de me rapporter quelque bricole.

— Suffit ! dit le Gréveur en lui prenant les bras.

Il ajouta d'une voix amère :

— Pas moins tu as songé à me quitter.

— Tu as bien songé à me tuer, toi !

— Ne parlons plus de ça, Faraude, c'était dans les mauvais jours... quand il fallait trimer pour avoir du pain ! tandis que maintenant on boit et on mange au nom de la République. On éventre les barils des aristocrates et tu te pavanes dans la robe de soie d'une duchesse : voilà ce que j'appelle un gouvernement.

— Ça durera-t-il ? demanda la Faraude devenue subitement sérieuse.

— Qu'est-ce qui dure, ma vieille ? ni tes vingt ans, ni les miens ! Nous avons notre jour, grisons-nous et dormons ce soir, pour nous enivrer demain encore. Si par malheur nous sommes vaincus, il sera toujours temps de nous faire sauter le caisson.

Et le Gréveur et la Faraude regagnèrent l'hôtel dont ils se trouvaient locataires provisoires au nom de la sainte et indivisible liberté !

(A continuer.)



PROVINCE DE QUEBEC.

Département des Terres de la Couronne.

Section des BOIS et FORETS

Québec, 14 août 1880.

Avis est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'acte 36 Vict., chap. 9, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, aux nouveaux Edifices Provinciaux, dans la Salle de Ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, VENDREDI, le 15 OCTOBRE prochain, à 10 heures A. M., aux conditions insérées plus bas, savoir :

Agence de l'Ottawa Supérieur.	
Bloc A, 1 ^{er} rang, limite n° 1, 39 m. car.	5, 61 1/2 "
" " " " " "	6, 33 1/2 "
" " " " " "	7, 16 1/2 "
" " " " " "	8, 19 1/2 "
" " " " " "	9, 34 1/2 "
" " " " " "	10, 55 "
" " " " " "	11, 55 "
" " " " " "	12, 55 "
" 2e " " " "	1, 40 1/2 "
" " " " " "	2, 52 1/2 "
" " " " " "	3, 55 "
" " " " " "	4, 51 "
" " " " " "	5, 50 "
" " " " " "	6, 50 "
" " " " " "	7, 50 "
" " " " " "	8, 50 "
" " " " " "	9, 50 "
" " " " " "	10, 50 "
" " " " " "	11, 50 "
" " " " " "	12, 50 "
" 3e " " " "	1, 50 "
" " " " " "	2, 50 "
" " " " " "	3, 50 "
" " " " " "	4, 50 "
" " " " " "	5, 50 "
" " " " " "	6, 50 "
" " " " " "	7, 50 "
" " " " " "	8, 50 "
" " " " " "	9, 50 "
" " " " " "	10, 50 "
" " " " " "	11, 50 "
" " " " " "	12, 50 "
Limite Canton Litchfield, 4 "	" "

Agence de l'Ottawa Inférieur.

Limite Rivière Rouge Sud A, 18 m. car.

" " " " " "	B, 40 "
" " " " " "	C, 50 "
" " " " " "	D, 42 "
" " " " " "	E, 36 "
" " " " " "	F, 50 "
" " " " " "	G, 50 "
" " " " " "	H, 38 1/2 "
" " " " " "	I, 34 "

Agence de Montmagny.

Limite n° 56, Riv. Noire, 20 mil. car.

" " " " " "	58, " " 18 1/2 "
" " " " " "	1 " " 49 "
" " " " " "	2 " " 46 "
" " " " " "	H " " 8 1/2 "
" " " " " "	A. F. G. " " 38 1/2 "
" " " " " "	60 " " 25 "
" " " " " "	3 Riv. St. Jean, 25 "
" " " " " "	4 " " 25 "
" " " " " "	61 " " 25 "
" " " " " "	62 " " 26 1/2 "
" " " " " "	65 " " 20 "
" " " " " "	67 " " 20 "
" " " " " "	69 " " 17 1/2 "
" " " " " "	70 " " 16 "
" " " " " "	71 " " 14 "

Coa. Ashburton et Montminy, 16 "

Agence de Granville.

Limite canton Painschaud, 15 m. c.

" " " " " "	Lac Témisc. n° 1, Est, 1 ^{er} rang, 36 "
" " " " " "	" " " " " " 22 1/2 "
" " " " " "	" " " " " " 3 " " 36 1/2 "
" " " " " "	" " " " " " 4 " " 48 "
" " " " " "	" " " " " " 5 " " 40 "
" " " " " "	" " " " " " 6 " " 36 "

Lim. cant. Cabano, 16 "

" " " " " " Packington Nord-Est, 38 1/2 "

" " " " " " Sud-Oue, 31 1/2 "

" " " " " " Robinson Nord-Est, 38 "

" " " " " " Sud-Oue, 25 "

" " " " " " Botsford Nord-Est, 38 "

" " " " " " Sud-Oue, 23 "

Agence de Rimouski.

Lim. Lac Témisc., n° 1, 2e rang, 54 m. c.

" " " " " "	2 " " 45 "
" " " " " "	3 " " 45 "
" " " " " "	4 " " 40 1/2 "
" " " " " "	5 " " 10 "
" cant. Mimiké Nord, 20 "	" "
" " " " " " Sud, 20 "	" "
" rivière Jean Lapointe, Nord, 4 1/2 "	" "
" " " " " " Sud, 4 "	" "
" canton Ouimet, 64 "	" "
" arrière rivière Métis, 31 "	" "

" canton Masse, n° 1, Ouest, 30 "	" "
" " Duquesne, 2, Sud, 7 "	" "
" rivière Touladié, 1, Nord, 26 "	" "
" " " " " " 1, Sud, 19 1/2 "	" "
" Kedzouick, Ouest, 10 "	" "
" " " " " " Est, 10 "	" "
" Causanpscul, Nord, 10 "	" "
" " " " " " Sud, 10 "	" "
" Rivière St. Pierre, 26 "	" "

Agence de Bonaventure.

Limite rivière Nouvelle, Ouest, 10 m. c.

" " " " " " Est, 10 "

" Township Bistigouche, 8 1/2 "

Agence de Saguenay.

Limite canton Iberville, 34 1/2 m. c.

" Neuve St. Laurent, Ouest, 30 "

" " " " " " Est, 30 "

" Rivière Laval, Sud, 25 "

" arr Sault-au-Cochon, n° 1, Est, 47 "

" " " " " " 2, " 40 1/2 "

" " " " " " 1, Ouest, 17 "

" " " " " " 2, " 20 "

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les coupes de bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente aux mises à prix suivantes, savoir :

Agence de l'Ottawa Supérieur, de \$50 à \$100.

Agence de l'Ottawa Intérieur, de \$25 à \$50.

Agence de Saguenay et de Bonaventure, de \$8 à \$15.

Agence de Montmagny, Granville et de Rimouski, de \$8 à \$25, et elles seront adjugées aux plus hauts enchérisseurs.

Le prix d'achat et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans tous les cas, immédiatement après la vente de chaque location.

Les limites une fois adjugées, seront sujettes aux dépositions des règlements concernant les bois de la Couronne maintenant en force, ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plants indiquant les terrains ci-dessus désignés, sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des Agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

E. E. TACHE,
Asst. Commissaire
des Terres de la Couronne.

N. B.—D'après la loi, les journaux nommés à cet effet par Ordre en Conseil sont les seuls autorisés à publier cet avis.
26 août 1880.

BUREAUX TELEGRAPHIQUES.

Distances des bureaux télégraphiques depuis la Pointe-Lévis jusqu'au Cap Rosier.

De	Milles.
Pointe Lévis, à L'Islet,	47
L'Islet, à Kamouraska,	29
Kamouraska, à Rivière du Loup, 35	
Rivière du Loup, à Trois Pistoles, 27	
Trois Pistoles, à Rimouski,	39
Rimouski, à Pointe aux Pères, 8	
Pointe aux Pères, à Ste Flavie,	15
Ste Flavie, à Grand Métis,	7
Grand Métis, à Matane,	30
Matane, à Ste Félicité,	12
Ste Félicité, à Lum. Cap Chatte, 31	
Lum. Cap Chatte, à Cap Chatte,	3
Cap Chatte, à Ste Anne des Mts, 9	
Ste Anne des Mts, à Rivière Martin, 17	
Rivière Martin, à Mont Louis,	22
Mont Louis, à Rivière Madeleine, 20	
Rivière Madeleine, à Grande vallée, 5	
Grande vallée, à Chlorodorme, 15	
Chlorodorme, à Grand Etang, 9	
Grand Etang, à Riv. aux renards, 21	
Riv. aux renards, à Anse Griffin, 8	
Anse Griffin, à Cap Rosier, 7	

TERRENEUVE ET NOUVELLE-ECOSSE.

Milles nautiques.	
Cap Rosier (Québec) à Channel Office, (Cap Ray (T. N.))	330
Channel Office à Cap Race (T. N.)	440
Cap Race (T. N.) à St. Jean (T. N.)	100
St. Jean (T. N.) à Halifax (N. E.)	720

J. E. ROY

NOTAIRE

Bureau de J. E. ROY, Notaire.

No. 4, RUE WOLFE, LEVIS

4 juin 1880

"LE QUOTIDIEN"
Journal du soir
PARAISANT TOUS LES JOURS

Prix de l'abonnement :
UN AN - - - - \$2 50
SIX MOIS - - - - 25
TROIS MOIS - - - - 85

LEVIS, 6 OCTOBRE 1880

INDUSTRIE.

Les renseignements que nous avons donnés hier sur la préparation du phosphate, comme engrais, seraient incomplets, si nous n'ajoutions aujourd'hui quelques détails sur la nature même de cette industrie.

D'abord nous devons dire que la maison Dior avec laquelle le gouvernement vient de conclure des arrangements, est une des maisons industrielles les plus importantes de la France, et fabrique annuellement environ 37,000 tonnes de phosphate.

Le gouvernement local, qui avait fait de cette industrie un des articles de son programme, ne pouvait donc manquer de s'entendre avec cette compagnie, si renommée dans le monde entier, et qui désire elle-même étendre la sphère de ses opérations.

Comme l'on sait, le gouvernement s'engage à acheter annuellement de cette compagnie pendant dix années la quantité de 2,000 tonnes de phosphate à raison de \$26 la tonne ; ce qui constitue une diminution de 25 par cent sur la matière venue d'Europe ou des Etats-Unis.

Cet engrais minéral fabriqué par la maison Dior porte le nom de "Goëmon biphosphate". En 1877 il a obtenu le grand prix d'honneur, à cause des qualités excellentes qu'il possède.

L'ingrédient fertilisant qu'il renferme se compose principalement de Vatech qu'en France on recueille surtout sur les côtes de la Normandie.

Or l'on sait qu'en Canada cette herbe marine se trouve en quantité prodigieuse sur le rivage du bas-St. Laurent, dans les comtés de Témiscouata, Rimouski, Charlevoix et Saguenay, et le transport en est très facile.

Or pour la fabrication de ce précieux engrais minéral il faut en outre faire usage d'acide sulfurique en très-grande quantité, et M. Dior a de suite trouvé le moyen de se procurer ici cet ingrédient indispensable.

Tant il est vrai qu'une industrie en attire une autre.

L'on sera peut-être surpris d'apprendre que nous importons annuellement environ 13,000 tonnes d'acide sulfurique, item considérable pour lequel nous avons écoulé jusqu'ici des sommes énormes chaque année.

En visitant la mine de cuivre de Capelton, près de Sherbrooke, M. Dior a constaté que cette mine renferme un minéral contenant 30 à 33 pour cent de soufre se dégageant sous la forme d'acide sulfureux. Il va sans dire que ce gaz dans son état actuel, ne peut que porter la dévastation dans les champs qui l'entourent.

Des fournaux de cette mine il sort environ cent tonnes de minéral par jour ; et c'est ce minéral que M. Dior se propose de convertir en acide sulfurique par l'érection immédiate d'une usine dans la localité.

L'on voit de suite les conséquences de toutes ces constructions et de toutes ces entreprises.

Au moment où l'on ne s'occupe de tous côtés que de la culture de la betterave, rien de plus à propos assurément que l'établissement de cette nouvelle industrie de la fabrication du phosphate, pour rajeunir et raviver nos terres épuisées, ou qui n'ont jamais senti l'influence de l'engrais.

Les sommes que cette industrie

nous permet de réaliser et de conserver chez nous, au lieu de les écouler à l'étranger, sont déjà pour nous d'une importance majeure, et seraient une considération suffisante pour nous engager à favoriser cette entreprise.

L'on ne doit pas oublier non plus que le phosphate sera une des matières principales d'exportation entre le Canada et la France, ce qui sera pour nous une nouvelle source de revenus.

Dans le champ des améliorations, l'horizon tend sans cesse à s'élargir, et il est difficile de conjecturer où s'arrêtera la marche de l'intelligence humaine.

Nous entrons vraiment dans une nouvelle ère et nous pouvons nous attendre à quelque chose d'intéressant.

LA RECOLTE EN EUROPE.

Suivant les nouvelles européennes qui nous sont transmises par le télégraphe, tout ne semble pas rose dans plusieurs contrées de l'Europe quant à ce qui concerne la récolte des céréales.

En Allemagne, principalement, où les pluies torrentielles, les ouragans ont causé des ravages désastreux, la récolte va presque totalement manquer.

Une extrême pauvreté va encore être érouvée par le peuple allemand qui avait reposé toutes ses espérances sur le rendement des céréales que les inondations survenues ont dévastées.

Il a vu soudain disparaître toutes ses prévisions, puis une affreuse disette se dresser menaçante devant lui.

Tous ces désastres vont augmenter la pénurie qui sévit chez cette puissance depuis quelques années. Déjà le gouvernement prussien semble appréhender des conséquences sérieuses, et paraît très occupé des embarras que pourrait lui créer cet état de choses.

Le Trésor de l'Empire viendra en aide aux victimes mais, il est douteux qu'il puisse satisfaire aux besoins même les plus urgents.

En France et en Italie les cultivateurs seront plus heureux ; la récolte promet d'être abondante et les marchands pourront exporter en Allemagne plusieurs cargaisons de grains que celui qui préside aux destinées du monde a refusé à ce pays.

Que va faire Bismark en face de toutes ces épreuves réitérées, que va concevoir ce grand génie de l'Europe pour remédier à tous ses maux qui pleuvent sans cesse sur ce malheureux peuple ? Pour cette fois, persistera-t-il à maintenir les impôts sur l'importation des céréales afin de faire prospérer certaines industries, ou bien reviendra-t-il sur ses pas pour demander l'abolition de ses impôts qu'il obtint l'année dernière ?

Nous l'ignorons, mais il est probable qu'il choisira cette dernière supposition, la situation l'exige et le peuple qui souffre l'attend aussi.

UNIVERSITE-LAVAL.

Il y a déjà plusieurs années que l'école de médecine et de chirurgie de Montréal essaie de faire disparaître la succursale de l'Université-Laval à Montréal, et finalement, avant-hier, un protêt de la première, a été servi à la dernière, lui demandant de retirer sous trente jours la succursale de Montréal.

Ce protêt est arrivé juste dans le temps que les élèves sont à se décider sur le choix de ces deux établissements.

Il est rumeur à Québec que non-seulement l'Université-Laval ne se sent pas disposée à entendre la chose de la même manière que l'entende les gens de Montréal ; mais qu'au contraire, elle aura peut-être l'intention de protester contre la validité d'une école de médecine à Montréal et protester par la même contre l'admission à la pratique de la médecine accordée par cette école.

A neuf heures, hier matin, à la chapelle du séminaire, une messe solennelle a été dite par le révd. M. Moisan à l'occasion de l'ouverture des cours, après quoi il y a eu séance universitaire dans la grande salle des promotions.

M. l'abbé Roussel, secrétaire de l'Université, a donné lecture des diplômes octroyés aux élèves dans l'ordre suivant :

Docteur en Médecine : — Damasc Carrières, de Montréal.

Licenciés en médecine : — Pierre Alexandre Gauvreau, Laurent Arthur Poliquin, Québec, Ovide Malotte, Montréal.

Baccalauréat ès Arts : — A. Tardivel, H. Lessard, A. G. Brousseau, J. O. Edm. Verret, A. Jodoin, C. Leliere, élèves du séminaire de Québec ; J. A. Dionne, Alf. Dionne, élèves du collège de Nicolet ; Charles Prince, Alphonse Bernier, élèves du collège de Lévis.

Baccalauréat ès lettres : — Osias Gagnon, Sherbrooke, Eusèbe Belleau, Lévis.

Baccalauréat ès sciences : — Louis Elzéar Pelletier, Québec, Luc Hébert, Lucien Lavallée, Théophile Paré, Nicolet.

Ont pris part au concours de philosophie au séminaire de Québec.

M. Eugène Roy, 1er prix, Edmond Paré 2ème prix.

Dans les sciences : — M. Edouard Baril, du séminaire de Nicolet.

Dans les lettres : — L. M. Gérin du séminaire de Nicolet.

Après la collation des diplômes, M. le Recteur a prononcé quelques paroles d'encouragement aux élèves, et les a engagés à travailler avec ardeur à s'instruire.

TELEGRAPHIE.

ANGLETERRE.

Londres, 5 octobre.

Une assemblée publique des habitants de Westminster a eu lieu hier soir, et des résolutions ont été passées non sans opposition, pour protester contre la politique d'Angleterre dans l'Est. Il n'y avait pas de personnes influentes.

—Le Daily News dit que la note de la Turquie aux ambassadeurs est une menace déguisée et un défi porté aux autorités de l'Europe.

La note ne contient que l'offre de cession du territoire accordé au Monténégro, avec condition que la démonstration morale cesserait de suite, et que jamais l'on ne se servirait de ce moyen pour appuyer les demandes des Puissances.

—Une dépêche de Baosseh dit que l'amiral Seymour est de retour de Cattaro. Une frégate et un yacht turc continuent de déposer des armes le long de la côte.

—A Paris on est d'opinion que les conditions offertes par la Porte ne seront pas acceptées.

—Une dépêche de Cetting rapporte que deux bataillons de Nizam se sont joints à la garnison de Tusi.

—Le Times dit que la dernière note de la Turquie demandant la démolition des forteresses du Danube et l'occupation des Balkans est bien loin d'être satisfaisante.

—On télégraphie de Paris que la France, pour montrer sa courtoisie et son amitié envers l'Italie, a ordonné à l'escadre du Levant de quitter les eaux tunisiennes.

FRANCE

Paris, 5 octobre.

La Gazette de France dit que le gouvernement est disposé à fermer, toutes les chapelles des associations religieuses non autorisées, le 7 du courant, différant d'une manière indéfini l'expulsion des membres de ces associations.

—Jacques Offenbach, le célèbre musicien et compositeur français, est mort hier matin, à Paris, après huit jours de maladie. Il était âgé de 61 ans.

—Le feu qui s'est déclaré samedi dans le pavillon habité par le préfet de la Seine, et situé à l'extrémité du Louvre, a causé des dommages pour un million de francs.

—Un correspondant de Candahar dit que Ayobkan est arrivé à Hérat et que les habitants de cette ville veulent retourner pour attaquer les troupes anglaises.

—On dit maintenant que Garibaldi se promène à Gènes pour la santé de sa famille. Il est à espérer qu'il a compris le bon sens.

Il a visité le major Conzino en prison, et lui a dit qu'il avait bien fait de ne pas demander pardon, et qu'il ne le demanderait pas pour lui. Il y avait beaucoup de monde.

INDES.

Calcutta, 5 octobre.

Les pluies torrentielles ont causé des inondations désastreuses à Rouhiliculu, Bengale. On rapporte plusieurs pertes de vie, et la récolte a souffert considérablement.

Etats-Unis.

New-York, 5 oct.

On dit que M. Jay Gould a acheté le New-York World du col. Thomas Scott.

Montreal.

5 Octobre

Les directeurs du chemin de fer du Grand Tronc ont décidé de payer un dividende semi-annuel de 3 pour cent sur les secondes actions préférentielles

—Le contrat du percement du tunnel entre Longueuil et Hochelaga a été accordé à la compagnie dite "The Rock and Tunnel Boring Company of New-York." Les études doivent commencer de suite à moins que la température ne s'y oppose.

—Le crédit foncier franco-canadien prendra la moitié de ses employés à Paris et le reste ici.

—Il a été exporté durant la saison 38000 bêtes à cornes et 67000 moutons.

—Vingt-six chars, chargés de lisses et autres objets en fer destinés à la construction du pont des Chaudières entre Ottawa et Hull, sont passés ce matin par le chemin de fer du Nord. Déjà ce pont est très avancé, du côté d'Ontario sept arches sont terminées et le fer qui est passé ce matin doit servir à la construction de la rive bas canadienne. Le pont sera complètement terminé le 1er novembre prochain, nous espérons.

Ottawa.

5 octobre

Les hons. messieurs DeCosmos et P. Mitchell ainsi que M. R. Stephenson, M. P. et Dr. Bergevin sont en cette ville.

—Sir Chas. Tupper est de retour en cette ville. Tous les membres du gouvernement sont maintenant en ville.

—Son Excellence le Gouverneur-Général et sa suite est de retour de l'Ouest.

—L'Hon. R. Scott est parti pour New-York dans le but de négocier avec un syndicat américain pour l'exploitation des mines de la Compagnie de la Puissance.

Toronto.

5 Octobre

Le trafic se continue maintenant sur le chemin de fer "Northern" vu que les grévistes ont repris l'ouvrage.

Les journaux du soir annoncent qu'un jeune américain nommé Jos. Montgomery a été fouetté jeudi dernier dans la cour de la prison centrale pour opiniâtreté.

—Jos. Wilson, l'homme qui s'est endormi avant d'avoir fermé à juste le robinet du gaz est mort, des suites, à l'hôpital. Il arrivait d'Ecosse.

—Les grévistes se sont rendus auprès de M. Cumberland, et ont consenti à reprendre l'ouvrage sans conditions.

—Il est question de construire une nouvelle ligne de chemin de fer ; sur le bord du lac, entre Hamilton et Toronto.

—On dit que M. J. Gordon Brown a obtenu un congé de deux ans, pendant lequel il voyagera en Europe ; il sera remplacé probablement par M. George Sheppard, du New-York Times. M. Farrar, du Mail, entrerait aussi au Globe, puis le Globe s'annoncerait comme journal indépendant, entièrement libre de tout esprit de parti.

—L'affaire de la contestation de l'élection de Berthier sera entendue demain devant trois Juges.

—50 hommes sont partis pour les chantiers.

—Le colonel A. A. Stephenson de Montréal, doit probablement remplacer le colonel Wylie, à Ottawa.

—M. Scott, qui était tombé hier du troisième étage d'une maison, prend beaucoup de mieux.

—Un million de pieds de bois a été expédié durant la dernière semaine d'Ottawa à Québec pour le chemin de fer en Nord.

—Trois pores d'une grande valeur ont été empoisonnés intentionnellement samedi dernier ; ils appartenaient à M. Arsenault, boucher d'Archeville.

—Les pompiers de notre ville qui ont récemment mérité le titre de

"champions de l'Amérique," au concours qui a eu lieu à Malone, Etat de New-York, sont revenus samedi par le convoi de Prescott. Ils ont été reçus à la gare par MM. les chevaliers Lauzon, Heney et Coleman, accompagnés du chef de la brigade, M. Young. Une profession s'est formée pour se rendre à l'hôtel de ville, où, après des discours prononcés par les messieurs sus-mentionnés, l'assemblée s'est dispersée.

O. A. JACQUES
Marbrier et Tailleur
de Pierre

Coin des rues St. Georges et Côte du Passage, Lévis

Ancienne maison de M. P. S. RIVERIN, ferblantier.

M. JACQUES profite de cette occasion, pour remercier ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour et annonce qu'il a agrandi son atelier et, est maintenant en mesure d'exécuter tous ouvrages tels que : monuments, épitaphes, poteaux, bénitiers, etc., en pierre ou en marbre ; à des prix défiant toute compétition.

COURRIER DE LEVIS.

Cercle de Lauzon Charny.—Ce soir à 7 heures, aura lieu l'assemblée mensuelle du Cercle de Lauzon Charny, au lieu ordinaire de réunion. Tous les membres sont priés de s'y rendre.
N. L. G. Belleau, Sec. Trés.

Arrestation.—Hier la police a arrêté un individu qui sous prétexte que la température n'est pas salubre s'était ingurgité quelques verres de whiskey ne croyant pas alors à un dénouement aussi fâcheux.

Arrivé.—Le steamer "Thames," qui est arrivé hier avait 8 passagers de cabine et 22 de pont.

Exposition à St. Michel.—Hier avait lieu l'exposition agricole et industrielle de la paroisse de St. Michel. Une quantité d'objets de toute espèce étaient exposés. Les toiles, flanelles, étoffes méritent à juste titre mention spéciale. Il y a eu dîner préparé par M. Forgues hôtelier de cette paroisse pour les organisateurs de cette exposition ainsi que pour un grand nombre d'invités. M. Forgues s'était surpassé, jamais table mieux servie n'a été offerte à des convives. Un ordre parfait a régné toute la journée. Après le dîner M. le curé de la paroisse M. N. Laliberté et le vice-président M. Pouliot ont adressé la parole aux assistants ; M. Mercier, notaire de la paroisse a aussi fait un discours, tous ont démontré l'avantage qu'il y a de faire chaque année de ces sortes d'expositions qui donnent au cultivateur une certaine ambition et qui le force pour ainsi dire à améliorer chez lui tout ce qu'il n'a pas de parfait.

Manufacture de laine.—Nous apprenons que M. L. Nap. Larocheville vient d'entrer en arrangement avec un jeune millionnaire écossais pour l'érection d'une manufacture de laine.

Cette manufacture emploiera cent personnes au moins et achètera toute espèce de rebut d'étoffe et en fera par un nouveau procédé de la splendide laine.

Accident sur le lac Mégantic.—Nous recevons de nouveaux détails concernant l'accident du lac Mégantic. Dimanche, onze personnes s'embarquaient dans une chaloupe pour se rendre à la messe aux Chaudières et pour cela devaient traverser le lac. Après le service divin deux des dames manifestaient le désir de retourner et finalement cinq dames et quatre messieurs s'embarquèrent. Mais ayant fait à peu près 300 verges le vent s'abattit sur le lac avec fureur et les vagues, menaçant d'engloutir l'embarcation, il fut décidé de revenir. Il était trop tard. A deux cents verges de la rive environ la chaloupe chavira et tous furent précipités dans les eaux écumeuses du lac. Le ciel en ce moment était chargé d'épais nuages il faisait très noir, il était impossible d'être aperçu de la côte, mais aux cris poussés par les mourants, une embarcation fut mise à l'eau et des personnes dévouées volèrent au secours des naufragés.

Rien de plus effrayant à voir que ce spectacle, l'embarcation était renversée, ça et là de temps en temps

apparaissent des têtes qu'on semblait pouvoir saisir, une main, un bras qui se tendait vers celui qui venait pour le sauver et disparaissaient tout aussitôt. Les cris, les noms, les adieux, les recommandations, tout se confondait.

Quatre de ces pauvres malheureux ont péri, les corps de trois ont été retrouvés. La désolation est grande dans toute la paroisse.

Conférencier.—Nous apprenons que le fameux correspondant du *Daily News* de Londres, M. Archibald Forbes, celui qui a fait la campagne Franco-Prussienne, celle de Turquie avec les Russes et celle, toute récente, du Zoulouland, doit visiter le Canada prochainement et donner des conférences qui, nous le savons d'avance, seront d'un grand intérêt. M. Archibald Forbes, nous dit-on, doit rendre visite à quelques-uns de ses amis, à Montréal, la semaine prochaine. Les membres de la presse ont l'intention de lui offrir un banquet en cette occasion. Y aurait-il que nous qui n'essayerions pas de décider ce monsieur à venir nous donner quelques heures d'entretiens? Organisons, nous aussi, une réception digne de ce grand conférencier, et demandons lui de ne pas nous refuser le plaisir d'apprendre les détails de ces différentes campagnes, les hauts faits d'armes, les combats, les victoires, les défaites toutes choses qu'il sait si bien raconter, et espérons qu'il ne nous refusera pas.

La terrasse.—La presse de Québec s'occupe en ce moment d'une question qui intéresse tous les canadiens mais particulièrement ceux qui résident en cette Cité.

Il s'agit de savoir sous quel nom l'on doit désigner la magnifique terrasse qui orne la ville et qui est certainement le plus beau monument qu'il y ait sur le continent Américain; de plus une œuvre toute nationale.

Naturellement, comme toujours d'ailleurs, les journaux anglais réclament le droit d'y attacher le nom d'un de leurs compatriotes, celui de Lord Dufferin.

Et comme toujours aussi les feuilles françaises qui auraient dû être unanimes à ce sujet, diffèrent d'opinion entre elles.

Cette fois, cependant, on n'en remarque qu'une seule qui ait déserté les rangs pour se faire l'instrument de l'organe anglais, le *Chronicle*. Il ne s'en est trouvé qu'une seule pour se joindre à ceux qui ne cherchent qu'à éloigner ou à faire disparaître tout ce qui est canadien.

Mais la majorité de la population de la ville de Québec qui est canadienne-française jugera comme ils le méritent ces écrits inspirés que par le favoritisme et ne laissera pas détourner son attention par les prétendus droits qu'on affiche pour faire prévaloir ses idées.

Nous opinons avec la majorité de nos confrères de Québec que cette terrasse ne doit être connue et désignée par nos compatriotes que sous le nom illustre de Frontenac! Et quoiqu'on fasse ou qu'on dise, les canadiens refuseront de lui donner un autre nom que celui du gouverneur français dont le séjour en Canada est marqué dans notre histoire par d'éloquents pages, et dont la mémoire vivra dans tous les cœurs, qui sont animés du sentiment national, jusqu'à la postérité la plus reculée.

COURRIER DE QUEBEC.

Déménagement.—Le département des travaux publics a commencé ce matin à transférer ses bureaux dans les nouvelles bâtisses du Parlement.

—Le Département du Secrétariat et celui de l'éducation sera transféré, ces jours-ci, dans les nouvelles bâtisses du Parlement.

Autre vol.—Vendredi dernier, durant la soirée, M. Young avocat, s'est plaint à la police qu'un individu, s'étant introduit chez lui, a enlevé un habit. Le détective Morrison, chargé de l'affaire, a de suite soupçonné un nommé Patrick Collingham que le constable Flynn a arrêté samedi soir. Notre visiteur dangereux a été condamné à un mois de prison.

Attention.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de MM. Bourget & Cie que nous publions dans une autre colonne. Ces messieurs offrent en vente du bois de toute sorte à très bon marché; aussi une grande quantité de charbon de première qualité.

Police.—Avant hier toute la police s'est réunie pour assister à la lecture des nouveaux règlements. Une clause a du les surprendre: à l'avenir les constables devront monter la garde pendant 12 heures et pendant les 12 autres heures ils devront travailler au nettoyage de leurs uniformes et armes et assister au cours de justice.

Mort subite.—M. Jean Julien, cordonnier de la rue St. Olivier, est mort subitement avant hier dans la nuit, à sa résidence.

Concours.—Le concours annuel de labourage de la société d'agriculture de Québec, aura lieu jeudi de la semaine prochaine, sur les terres de M. Gilmour, chemin St. Louis.

Contestation d'élection.—Le rappel de M. Cimon, contre la décision du juge Routhier dans l'affaire de la contestation de l'élection de Charlevoix, sera entendu à la cour suprême le 26 du courant.

Terrasse Frontenac.—Les travaux des murs de la terrasse sont suspendus. Il y a eu durant la dernière saison 240 pieds de muraille faits sous la surveillance des contracteurs MM. Pampalon et O'Leary.

Noyé.—M. Pierre Blouin âgé de 42 ans, menuisier, résidant de la paroisse St. Jean, Isle d'Orléans, s'est noyé, jeudi dernier dans le fleuve, vis-à-vis l'église de sa paroisse. Nous donnons son signalement. Taille, 5 pieds 6 pouces; front dégagé et cheveux grisonnants; il portait un habit et pantalon de tweed foncé et chaussures avec gros clous en dessous; dans ses poches de pantalons doit se trouver un paquet de clefs attachées à un anneau en fer plat. Il n'a pas encore été retrouvé et tous renseignements devront être transmis au révérend M. André Pelletier, curé de St. Jean, Ile d'Orléans.

En voyage.—Nous apprenons que notre artiste, M. Calixa Lavallée est parti pour l'Amérique du Sud en compagnie de Monsieur et Madame Prume.

Cour du Recorder.—Joseph Riely, stationnant dans les portes de la rue d'Auteuil sans affaire, un mois. C. Guérin, ivre, même pénalité. Plusieurs charretiers et propriétaires de chiens payent l'amende.

Département du feu.—Le rapport du chef du département du feu, M. Dorval, pour le mois dernier donne, quatre alarmes de feu, huit pour cheminées:

Assurance sur les propriétés \$5100.
Assurance sur les meubles \$3150 : pertes sur propriétés \$110 : pertes sur meubles \$20 : pertes sur propriétés non assurées \$32.

En inspection.—MM. Sénécal, Scott et Davis du chemin de fer Q. M. O. et Oc. sont partis ce matin à 5 heures par un train spécial dans le but d'inspecter le chemin.

Extradition.—Un jugement définitif a été rendu par M. le juge Caron dans la cause Brooks alias Zing. Il a été décidé que les raisons alléguées par les avocats de la poursuite à ce sujet étaient suffisantes, et en conséquence des ordres seront émis pour l'extradition de Zing.

Ecclésiastique.—Des nouvelles reçues de Rome nous apprennent la nomination du Rév. Docteur Cleary, Recteur du Collège de Dungarvan, Irlande, comme successeur de feu Mgr. O'Brien, évêque de Kingston, dont on se rappelle la mort soudaine, en cette ville.

Il est probable qu'à présent le collège de Ragiopolis sera réouvert bientôt.

Cour de police.—Deux hôteliers, pour vente de boissons sans licence, sont condamnés à \$75 chacun.

—Jos Kily, filou connu à Halifax, plaide coupable pour vol d'instruments de chirurgie chez MM. les docteurs Racey et Parke, de cette ville et est condamné à six mois de prison.

Navigation.—Durant le mois de septembre, 701 vaisseaux sont entrés dans le port de New-York.

Domages.—La compagnie de steamer de la ligne Anchor, de New-York, a intenté une poursuite au montant de \$205,000 qu'elle réclame pour domages contre les propriétaires de la barque "Trongate" qui a fait sombrer le steamer "Anglia."

Nouvelle ligne.—La nouvelle ligne de steamers entre Londres et New-York sera connue sous le nom de "Monach Line."

Insensée.—Une indienne de Bet-siamis perdait il y a quelques jours l'usage de ses facultés mentales et était amenée en cette ville pour être internée à l'Asile de Beauport. Une lettre fut adressée au Rév. M. Arnaud, mais suivant la nouvelle loi, l'admission de cette malheureuse ne put être décidée avant que le gouvernement se soit informé si les parents de cette femme n'auraient pas les moyens de lui payer une pension.

Adresse.—Hier après-midi, les capitaines de navires anglais au nombre de soixante-huit, ont présenté à M. Benjamin Trudel, chef de la police riveraine une adresse, accompagnée d'une jolie cadeau, une montre en or, en reconnaissance de l'attention qu'il a portée aux capitaines de vaisseaux depuis l'ouverture de la navigation, du zèle qu'il a déployé dans l'exécution de ses devoirs en poursuivant activement les embaucheurs de matelots.

Vols.—Un individu s'est présenté samedi l'après-midi chez le Dr. Racey et il a demandé à le voir, sous prétexte de requérir quelques secours pécuniaires. Il fut introduit dans la bibliothèque en attendant l'arrivée du Docteur. Lorsqu'il fut parti on constata qu'un volume de grande valeur avait disparu. Le docteur porta plainte à la police et notre filou a été arrêté hier par le détective Morrison.

Le même voleur, paraît-il, avait quelques temps auparavant, rendu visite au docteur Parke. Depuis que ce monsieur a appris l'arrestation du filou, il a fait des perquisitions pour savoir si rien ne lui aurait pas non plus été enlevé et en effet il lui manque une boîte d'instruments de chirurgie. Traduit devant le recorder notre vagabond a eu six mois de prison.

NOUVELLES GENERALES.

Pendant qu'en France on chasse les jésuites, ailleurs, et dans les pays protestants même, on les accueille et on les protège.

Ainsi, la *Semaine religieuse* d'Evreux rapporte que S. M. la reine Victoria a honoré de sa visite, il y a quinze jours, la maison des Pères Jésuites de Rochampton [Manresa house] qui touche au parc de sa royale demeure. Elle a demandé au supérieur qu'on lui présentât les novices de France, et elle a fait à ces jeunes gens le plus gracieux accueil, s'informant de leurs besoins, dit la *Semaine*, et les engageant à recourir à elle dans toutes les nécessités de leur exil.

Il paraît que le ministre d'éducation, à Ontario, n'est pas populaire. Le *Mail* nous apprend que son département est dans un état déplorable, et que le mécontentement règne partout dans la province. Ce que reproche le confrère à M. Crooks, c'est d'avoir éloigné ceux qui pouvaient lui être utiles, de n'avoir pas su procéder avec la réserve nécessaire, de trop compter sur ses propres ressources, sans égard à l'expérience de vieux officiers, de ne pas posséder enfin la science de la pratique, si nous pouvons nous exprimer ainsi. Avouons que c'est un rude coup porté à la réputation d'un homme qui devait, à entendre ses amis, diriger si habilement l'instruction publique.

VARIETES

Heureux homme que ce directeur des Bouffes!

—Il a tant de veine, me disait un de ses amis, que, s'il tombait dans la Seine avec une casquette, il en sortirait avec un chapeau.

A la gare de Lyon :
Un trouper émerge devant le guichet.

—Une place pour Aiy, sous plaît!
—Quelle classe?
—1875.

Un ivrogne rentre en titubant. Sa femme l'apostrophe avec véhémence.
—D'où viens-tu encore, dans cet état?
—D'prend'les eaux!

Mme B..., voyant de la poussière sur un meuble, la montre à son domestique, qui prend un air vexé.
Mme B..., avec douceur :

—Voyons, Joseph, que voulez-vous que je fasse, en pareil cas?
—Que madame fasse comme moi, qu'elle n'y fasse pas attention!

Au jardin, après le dîner.
Le vieux compte de G... s'est éloigné avec des dames.

—Ce diable de Sagimond, dit un de ses amis, toujours avec les femmes!
En effet, reprend un autre, il n'a jamais plus tenu à causer avec elles, que depuis qu'il n'a plus rien à leur dire!

Une sentinelle placée devant une poudrière a reçu la consigne de ne pas laisser fumer.

Passé le colonel humant un partagas. La sentinelle flairait une aubaine présente l'arme et dit :

—Pardon, mon colonel. On ne fume pas ici.

Le colonel jette superbement son cigare et s'éloigne.

La sentinelle le ramasse et l'achève triomphalement.

Suite de l'affaire Montyon :
Premier prix de vertu, Mlle. Chauve.

Elle ne laissa, de faire le bien, point passer une occasion sans la saisir par le cheveu.

Entre chauves!

Une singulière annonce trouvée par un de ses amis sur les vitrines d'un magasin de lingerie de Bruxelles :

"On demande une bonne possédant les deux langues, de préférence une qui n'ait pas servi."

La langue ou la bonne.

Entendu.
Une excellente dame sollicite un bureau de tabac.

—Mais vous n'avez aucun titre!
lui dit le chef de division. Avez-vous un fils qui ait été blessé à l'ennemi?

—Non.
—Votre mari n'est pas mort sur le champ de bataille?

BULLETIN MARITIME.

—Le steamer "Brooklyn" parti d'ici le 24 septembre est arrivé à Liverpool le 3 du courant; durant la traversée un seul mouton est mort.

—Les barques "Barrick Henry" et "Olivias" sont arrivées hier après-midi.

Deces.

Au faubourg St. Jean, à Québec, le 4 courant, Jean Baptiste Etienne, âgé de neuf mois et cinq jours, enfant de Jean Baptiste Forgues, employé au chemin de fer du Nord. La sepulture aura lieu jeudi à 4 heures p. m.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, coin des rues Richelieu et Deligny, à trois heures et demie pour l'église St. Jean et de là au cimetière St. Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A Québec, hier, matin, à l'âge de 16 ans, est décédé, Edouard, fils bien aimé de M. Edouard Larochelle, relieur.

Ses obsèques auront lieu jeudi matin, à huit heures.

Le convoi funèbre laissera la demeure de son père, N. 1, rue St. Eustache, à 7.45 heures pour se rendre à l'église St. Jean-Baptiste et de là au cimetière Belinmont.

En cette ville, ce matin, à l'âge de 21 ans et cinq mois, Amanda fille de M. Pierre Tardif, hôtelier.

Elle sera inhumée vendredi matin.

Le convoi laissera la résidence de son père No. 8, rue St. Laurent à 6.30 a. m. pour l'église St. Henri de Lauzon.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VENTES PAR LE SHERIF

La corporation de Québec contre Magloire Shink.—Un emplacement situé rue St. Joseph, de 32 pieds sur 36 pieds et 6 pouces, avec bâtisses dessus construites Pour être vendu au bureau du shérif à Québec, le 11 octobre, à 10 h. a. m.

—La corporation de Québec contre Ferdinand Lachance.—Un emplacement situé rue de la Reine, de 38 pieds sur 9 pouces sur 26 pieds, avec hangar dessus construit. Pour être vendu au bureau du shérif à Québec, le 11 octobre à 10 h. a. m.

—La corporation de Québec contre Sophie Plante, veuve de J. E. Doucet.—Un lot de terre situé rue Christie de 35 et 10 pouces et 842 pieds en superficie, avec bâtisses dessus construites. Pour être vendu au bureau du shérif à Québec le 11 octobre à 10 h. a. m.

—Jules E. Livernois contre Pierre L'Hérault et autres.—Un emplacement situé rue Desbrosses de 25 pieds sur 50 pieds avec maison en pierre dessus construite. Un autre emplacement joignant le premier, de 31½ pieds sur 50 pieds, avec bâtisses dessus construites. Pour être vendus au bureau du shérif à Québec le 11 octobre à 10 h. a. m.

—William Farrier contre Elisabeth Thébert, veuve de Louis Heule.—Un lot de terre situé à St. Louis de Lotbinière avec bâtisses dessus construites, pour être vendu à la porte de l'église de St. Louis de Lotbinière, le 11 octobre à 10 a. m.

—Cyrille Paquin contre Zéphirin Perault.—Une terre située à Deschambault avec deux maisons et autres bâtisses dessus construites pour être vendue à la porte de l'église de Deschambault le 13 octobre à 10 h. a. m.

—La société de Construction Permanente des Artisans contre Patient Gâté.—Un emplacement situé coins des rues Berthelot et Artillerie de 75 pieds sur 73 pieds avec 3 maisons dessus érigées. Pour être vendues au bureau du shérif à Québec le 14 octobre à 10 h. a. m.

**GUERISSEZ
Votre Rhume**

En faisant usage de l'ELEXIR DE GUM d'EPINETTE ROUGE qui donne entière satisfaction jusqu'à ce jour.

PRIX : 15 Cts. la Bouteille.

Toujours en main :
VIN DE QUININE,
PREPARATION DE VIN,
FER ET BOEY,
MALTINE

et ses différentes préparations, etc., etc.

— AUSSI —

Venant d'être reçu, Chromos pour Album, Cartes de félicitations, etc. Cartes à jouer, etc.

Chez

S. MARMET,
Apothicaire,
Côte du Passage, Lévis.

Le Livre d'Or des Ames Pieuses ou cinq livres en un seul, par l'abbé J. R. Desbos.

Edition complète de l'Album de la Minerve, 3 volumes.

Trois volumes du "Canada."
Un volume du "Vrai Canada"
Histoire de Cinquante Ans, par T. P. Bédard.

Album Canadien, par J. Lemoine.
Albums à très-bon marché.

EN VENTE CHEZ

G. Routhier, libraire

24, COTE DU PASSAGE.

Merisier ! Merisier !

EN RECEPTION

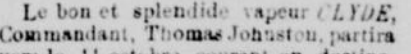
50 cordes à vendre sur le quai Barras. Aussi charbon de première qualité pour poêle à bois.

Charbon pour engin pour forgeron. Briques rouges, etc., etc.

A VENDRE PAR

Bourget & Cie.,

QUAI BARRAS.



Prix Réduits

POUR

LE FRET POUR TORONTO.

Le bon et splendide vapeur *CLYDE*, Commandant, Thomas Johnston, partira vers le 11 octobre courant en destination pour Toronto directement et prendra du fret à des prix réduits.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la compagnie de navigation des bateaux à vapeur du St. Laurent au quai St. André.

A. GABOURY Sec.

5 octobre 1880.

District de Beauce

Un terme au session de la cour du Banc de la Reine, tenant juridiction criminelle pour le District de Beauce, sera tenu au Palais de Justice, à St. Joseph de la Beauce, MERCREDI, le VINGTIEME JOUR D'OCTOBRE courant à neuf heures du matin.

Je donne en conséquence avis à tous ceux qui veulent agir contre des prisonniers détenus dans la prison commune de ce district, qu'il soient alors et là présents pour agir contre eux en autant qu'il sera juste, et je donne également avis à tous Juges de Paix, coronaires, connétables et officiers de la Reine, dans et pour le District susdit, qu'il apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictements et autres documents, pour faire ce qui dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

P. J. TASCHEREAU,
Sherif.

Bureau du Sherif, Saint Joseph Beauce, 1er octobre, 1880.

CHEMIE DE FER
Intercolonial
—
PRIX REDUIT
—
EXHIBITION A HALIFAX

Du 20 au 24 septembre 1880 des billets d'excursion aller et retour à Halifax seront émis de toutes les stations de ce chemin, de même que de Charlottetown Ile du Prince-Edouard, les

18, 20, 21, 22 et 23 courant comme suit :

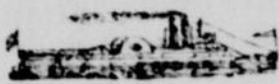
De St. Jean..... \$ 5 00
Pointe-Lévis (Québec)..... 12 00
Charlottetown, I. P. E. via
Pictou..... 4 00

et de toutes les stations au taux des billets de première classe.

Ces billets seront bons pour retour jusqu'au 27 septembre courant inclusivement.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 14 Sept. 1880.



Ligne de la Malle Royale
1880 1880

LIGNE DE VAPEURS
—
ALLANT
—
AU SAGUENAY
—
TADOUSSAC,
CACOUNA,
RIVIERE DU LOUP et
MURRAY BAY.

A commencer le 10 courant, un des vapeurs de cette ligne laissera le Quai St. André, les MARDIS et VEEDRE-DIS, à 7.30 a. m. pour Chicoutim, et la Baie d'Halifax arrivant à la Baie St. Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadouac et l'Anse St. Jean.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint-André.

Pour de plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent, quai Saint-André.

A. GABOURY,
Secrétaire.

9 septembre 1880.



CHEMIN DE FER DU
Pacifique Canadien

Soumissions pour matériel roulant.

LE DELAI pour la réception des soumissions pour fournir le matériel roulant destiné au Chemin de Fer du Pacifique, devant être livré durant les quatre prochaines années, est de nouveau prolongé jusqu'au 1er OCTOBRE prochain.

Par ordre,
F. BRAUN, Secrétaire.
Dépt des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 26 juillet 1880.
7 août.



CHEMIN DE FER
Intercolonial.

EXPOSITION PROVINCIALE A
ST. JEAN, N. B.
le 5, 6 et 7 Octobre 1880.

PRIX Reduits

Des billets seront émanés de tous les endroits sur le parcours du chemin de fer Intercolonial, de même que de Charlottetown et Summerside, I. P. E., pour St. Jean, N. B., les

2, 4, 5, 6 et 7 Octobre 1880 bons pour retour jusqu'au 12 octobre 1880 inclusivement.

Pour plus amples détails voyez les affiches et adressez-vous aux agents.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 27 sept. 1880.
29 sept.



Chemin de fer Intercolonial.
—
ARRANGEMENT
—
POUR LA
Saison d'Eté 1880

A PARTIR DE
LUNDI, LE 14 DE JUIN
—
et jusqu'à nouvel ordre

Les Trains de ce chemin de fer partiront et arriveront à la Station de Lévis, comme suit :

Temp. du Temps de
Départ. C. de F. Québec.
Express de Halifax
et St. Jean..... 7.30 a.m. 7.15 a.m.
Train d'accommodation
et malle..... 11.30 " 11.15 "

Arrivé.
Express de Halifax
et St. Jean..... 8.50 p.m. 8.35 p.m.
Train d'accommodation
et malle..... 6.00 " 5.45 "

Les Trains pour HALIFAX et ST. JEAN se rendent directement à leur destination, le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St. Jean resteront à Campbellton.

Les chars Pullman laissant Lévis, les Mardis, Jendis et Samedis se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent les Lundis, Mercredis et Vendredis, se rendent directement à St. Jean.

Les Trains sur le Chemin de Fer Intercolonial marchent d'après le temps de ce chemin de fer qui est de quinze minutes en avant de celui de Québec.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.
Bureau du Chemin de Fer,
Moncton, 10 juin 1880.

LOTERIE
N.-D. de Lourdes

LE QUATRE NOVEMBRE prochain, aura lieu le tirage de la Loterie faite au bénéfice de la Chapelle de N.-D. de Lourdes, à St. Sauveur de Québec, par les RR. PP. Oblats. Les personnes qui ont des billets sont respectueusement priées de faire parvenir la valeur à qui de droit, le plus tôt possible.

Banque Stadacona.

Second Remboursement de
Capital.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'un remboursement de CINQ POUR CENT (formant avec le premier remboursement quatrevingt-quinze pour cent) sur le Fonds-Capital de la Banque Stadacona sera payé aux actionnaires, au Bureau de la Banque, le et après LUNDI, le 18me jour d'OCTOBRE prochain.

La feuille de Dividende sera préparée d'après la liste des actionnaires du 5 octobre, à partir de laquelle date jusqu'au 18 du même mois, ces deux jours inclus, le Livre de Transport sera fermé. Pour les liquidateurs.

WM. R. DEAN,
Caissier.



CHEMIN DE FER
Canadien et Pacifique

Soumissions pour chasse-neige, herse à neige et "Flangers."

En sus des soumissions qui seront reçues pour matériel roulant jusqu'au 1er d'OCTOBRE prochain, le soussigné recevra aussi des soumissions jusqu'à midi de MERCREDI le 8me jour de Septembre prochain, pour la fourniture de six Chasse-neige, de six Herse à neige (Wing-ploughs) et de six Flangers, devant servir sur la ligne qui sera mise en opération l'hiver prochain dans le Manitoba.

On pourra voir les plans et devis et obtenir des formules de soumission au bureau de l'ingénieur en chef, Ottawa, et aux bureaux des chefs de gares à St. Jean et Halifax, dès et après LUNDI, le 23 courant.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.
Minist. des Chemins de Fer et Canaux,
Ottawa, 16 août, 1880.
21 août.



Chemin de Fer Q., M., O. et O
—
CHANGEMENT D'HEURES
—
A COMMENCER

Mercredi, 23 Juin '80
—
les Trains partiront comme suit :

	Malle	Express
Départ de Hochelaga pour Hull.	1.00AM	8.30AM
Arrivée à Hull.	10.30 "	12.40PM
Départ de Hull pour Hochelaga.	1.00 "	8.20AM
Arriv. Hochelaga.	10.30 "	12.30PM
Dép. de Hochelaga pour Québec.	6.00PM	10.00PM
Arriv. à Québec.	8.00 "	6.30AM
Départ de Québec pour Hochelaga.	5.30 "	9.30PM
Arriv. Hochelaga.	8.00AM	6.30AM
Dép. de Hochelaga p. S. Jérôme.	5.30PM	Mixte
Arriv. à S. Jérôme.	7.15 "	6.45AM
Dép. de S. Jérôme pour Hochelaga.		9.00 "

(Trains locaux entre Hull et Aymer.)
Les trains laissent la station du Mile End 7 minutes plus tard.

Magnifiques Chars Palais sur tous les trains passagers, et élégants Chars Dortoirs sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les Trains allant à et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec, à 4 p. m.

Tous les Trains marchent d'après heure de Montréal.
Bureau Général, 13, Cote de la Place d'Armes, Montréal.
Bureau des Billets, 202, rue St. Jacques, Montréal.
Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, Québec.
L. A. SENEGAL,
Surintendant Général.
21 juin 1880.

Sous presse et devant paraître
en Janvier 1881

LOVELL'S GAZETTEER
OF
BRITISH NORTH AMERICA

Cet ouvrage contient la description la plus récente et la plus authentique d'au-delà de 7,500 cités, villes et villages des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Colombie Anglaise et territoire du Nord-Ouest; de plus des informations générales puisées aux sources officielles, concernant le nom, l'endroit, l'étendue, etc., de plus de 1,800 lacs et rivières. Cet important ouvrage contient aussi un tableau des routes et chemins montrant la proximité des stations de chemin de fer, des havres de mer, de lacs et de rivières, avec les cités, villes, villages, etc., des différentes provinces; ce tableau est d'une utilité incalculable. Une carte très bien coloriée du Canada est jointe au volume, dont l'éditeur est M. P. A. Croby qui a été assisté dans la rédaction par plusieurs écrivains.

On sollicite des souscripteurs et l'on demande des agents.

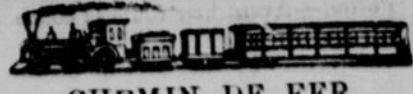
Prix de l'ouvrage: \$3 payables à la livraison.
JOHN LOVELL & FILS,
Imp. Imprimeurs.

En Vente à la Librairie
A. G. ROUTHIER
24, Cote du Passage, Lévis.

Les Noces d'Or de Mgr. J. D. Déziel par A. B.
Les Evénements de 37-38 par L. N. Carrier.
Une mine produisant l'or et l'argent, par le Rev. Z. Lacasse O. N. I.
Livres de prières, livres classiques.
Mottos, chromos, moulures, cadres et divers articles de fantaisie.



On demande
Pour les magasins militaires de Québec, livrables au mois de
JUILLET 1881
1200 Cordes de bois de Chauffage.
T. J. DUCHESNAY, Lt. Col.,
D. A. G.



CHEMIN DE FER
DE
Levis et Kennebec.

A PARTIR DE
Lundi, 13 Septembre

Les trains marcheront comme suit :

Mixte. Malle.
Lévis
Lévis pour St. Joseph 9.30 A. M. 4.00 P. M.
Arrivant à St. Joseph..... 12.30 P. M. 7.00 "

Lévis
Lévis pour St. Joseph 9.30 A. M. 4.00 P. M.
Arrivant à Lévis. 7.00 " 9.00 "

P. S. Le présent terminus de cette ligne est situé à 11 milles seulement des célèbres mines d'or Chaudière. Des "stages" sont à la disposition des passagers à l'arrivée de chaque train.

Billet de retour pour St. Joseph, 1ère classe..... \$ 2.00
" " 2me classe 1.35

ROBERT SMITH,
Gérant
Lévis, 28 juin 1880.

CIE. D'ASSURANCE
Maritime et contre l'Incendie
"DOMINION"

Bureau principal pour la province de Québec:
119, rue St. François-Xavier
MONTREAL.

CAPITAL: - - \$1,000,000
Dépôt au gouvernement. 50,000

Assure à des taux modérés.

ALFRED LEMIEUX,
Agent
Bureau:
28, Cote du Passage.
Lévis, 5 avril 1880.

Trefle Michaud
Marchand-Cordonnier

Pied de l'escalier Champlain
En face de l'élevateur.

M. Michaud informe ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a fait beaucoup d'améliorations dans la qualité de ses chaussures et de ses prix. Il tiendra constamment en mains un assortiment général de bottes, gaiters, souliers de toute espèce, bottines en kid français de première qualité; le tout fait à la main et à des prix défiant toute compétition.

N'oubliez pas que ce magasin est au coin de l'ESCALIER et de la rue SOUS LE FORT, Basse ville Québec.
16 mai 1880



Odil Vallières & Cie.
Horlogers-Bijoutiers,
No 86, Rue Commerciale et 17,
Cote du Passage, Lévis.

A toujours en mains un assortiment complet de bijoux, tel que MONTRES, HORLOGES, BAGUES et JONCS.
Montres et horloges réparés avec soin et garanties.
Lévis, 7 juin 1880.

G. P. BOUTIN,
TAILLEUR

Cote du Passage,
Proclamation à juste titre ses capacités comme tailleur dans les derniers goûts, et offre à tous ceux qui voudront se faire habiller d'une manière élégante l'avantage de les satisfaire.
Inutile d'aller de l'autre côté du St Laurent pour se faire fabriquer un habillement quelconque quand on est sûr d'avoir pour se satisfaire à sa porte. Une visite, un essai est sollicité.

CANADA
Prov. de Québec } Cour Supérieure.
Dis. de Québec }
No. 79
DAME JULIE-CAROLINE DIONNE,
épouse de Cirice Tétu, écr. marchand,
tous deux de la Cité de Québec, dem.
ment autorisée à ester en justice contre
son dit mari,
Demanderesse,
vs.
Le dit CIRICE TÊTU,
Défendeur.

La Demanderesse a intenté le neuf du courant, une action en séparation de biens contre son d.t. époux.
BLANCHET & PENTLAND,
Proc. de la Demanderesse.
Québec, 15 sept. 1880.

Remède Spécifique de Gray!

Le GRAND
TRADE MARK remède au-TRADE MARK.
glaire. Une
guérison
infaillible
pour la
faiblesse
séminal,
torrhée, im-
puissance et toutes les maladies qui
sont les suites des habitudes honteuses:
perte de la mémoire, lassitude des mem-
bres, douleurs dans le dos, obscurcisse-
ments de la vue, décrépitude prématurée
et plusieurs autres maladies qui condui-
sent à la folie, à la consommation ou à
une mort précoce. Détails complets
dans notre pamphlet que nous envoyons
gratis par la malle.

Le remède spécifique est vendu
par tous les droguistes à \$1 le paquet
ou six paquets pour \$5. Il sera envoyé
franc de port sur réception de la somme
requise
CIE. DE MEDECINE DE GRAY
Toronto, Ontario, Canada.
En vente chez O. J. DION, phar-
macien, rue Commerciale, Lévis, et à
Québec chez tous les droguistes en gros
et en détail, et dans tous les endroits
du Canada et des Etats Unis.
N. B.—Les demandes pour notre mé-
decine ayant augmentées, nous avons
dû déménager à Toronto, où il vous
plaira maintenant de nous faire parvenir
toutes vos communications.
24 nov. 1879.

AVIS.
Toute personne qui a en mains le 4e
volume de L'HISTOIRE DU CANADA,
par Garneau, 1ère édition, aussi HIS-
TOIRE DE CINQUANTE ANS, par T.
P. Bedard, ainsi que tout autre ouvrage
canadien pourra avoir un bon prix
pour chaque exemplaire de ces ouvrages,
en s'adressant à
A. T. GABANT,
Libraire,
Nos. 17 et 19, rue St. Jean, H. V.,
Porte voisine de la Banque d'Epargne,
Québec, 12 août 1880.

ALEXANDRE LANGLOIS
Marchand general de
Provisions, etc.
ST. FRANÇOIS, BEAUCE
—
Mines d'or de la Beauce.
—
TRAVAUX IMMENSES!
FORTUNE! FORTUNE!

Tous les jours un grand nombre
d'étrangers spéculateurs et ouvriers
arrivent à la Rivière Jalbert, Rivière-du-
Loup, rivière Chaudière, Beauce, dans le
but d'acheter des lopins de terre ou de
travailler à l'exploitation de ces mines
si riches.
A tout instant, l'on entend dire que
des lingots depuis un gramme jusqu'à 4
onces et plus sont trouvés par des mi-
neurs. Enfin la plus grande excitation
règne à ce sujet.
Je profite donc de cette occasion
pour annoncer aux mineurs et au public
en général que j'ai ouvert un
magasin général au village de St. Fran-
çois, Beauce où les mineurs et tout
ceux intéressés dans l'exploitation des
mines trouveront constamment: Fer-
ronneries: Pelles, Piques, Fourches
pour dalies, (Sluce Forks) et tout ce
qui concerne cette branche de com-
merce.

Marchandises sèches: Tweets pour
habillements, Draps, coton, flanelles,
chemises, etc.,
Groceries: Thé, café, sucres, melasses,
sirop, chandelles, savon, etc.,
Provisions: fleur, lard, poisson,
saïndoux, grain, etc. etc.,
Le tout vendu au même prix qu'à
Québec. Il suffit d'une visite pour
vous en convaincre.
Les plus haut prix sont payés pour
l'or.
J'échange l'or pour de l'ar-
gent ou des marchandises à des condi-
tions plus avantageuses qu'à Québec.
ALEXANDRE LANGLOIS,
Marchand général de provisions.
18 mars 1880